

Système d'information financière des universités 2014-2015

M. M. M. M. M.

Responsable des ressources financières

Isabelle Goyette

Assistante VP Finance & opérations

28/10/2015

Date

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
ÉTAT DES PRODUITS	
ÉTAT DES CHARGES	
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	ANNEXE
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	2
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 5 : CANCELATION SUBVENTIONNELS	4
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTIONNELS	5
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	6
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	7
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	8
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	9
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	10
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	11
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	12A
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	13
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	14
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	15
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	16
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	17
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	18
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	19
	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	2 771 723	0	0	0	0		2 771 723	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	2 218 450	---	---	---	---		2 218 450	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	645 139	---	---	---	---		645 139	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 130 599	17 002	97 182	0	0		3 244 783	7
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	6 398 229	2 810 003	0	0	0		9 208 232	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	637 151	0	0	0	0		637 151	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			15 801 291	2 827 005	97 182	\$	\$		18 725 478	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	2 089 409	0	0		2 089 409	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	87 111	0	976 860	0	0		1 063 971	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	834 592	0	0	0	0		834 592	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	79 004 042	---	---		79 004 042	18
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de RUQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	220 001	0	0		220 001	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		16 722 994 \$	2 827 005 \$	82 387 494 \$	- \$	- \$		101 937 493 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	18 000 000	0	4 992 000	0	0		22 992 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	1 306 452	---	---	---	---		1 306 452	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 851 179	0	---	0	0		2 851 179	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 28	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 968 571	3 037	4 339 204	0	0		7 310 812	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 491 085	0	---	---	0		1 491 085	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 31	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	9 513 895	0	0		9 513 895	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	0	0	9 208 232	0	0		9 208 232	33
Total du passif à court terme			26 617 287	3 037	28 053 331	\$	\$		\$ 54 673 655	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	40 219 800	0	0	0	0		40 219 800	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	27 746 059	0	0		27 746 059	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 36	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	2 823 968	15 543 625	---	---		18 367 593	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	1 240 662	0	0		1 240 662	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39	39
40	TOTAL DU PASSIF		66 837 087 \$	2 827 005 \$	72 583 677 \$	- \$	- \$	- \$	142 247 769 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	2 295 314	0	0		2 295 314	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(50 114 093)	---	---	---	---		(50 114 093)	43
44	Produits nets non transférés d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45	45
46	Investi en immobilisations (304 FD)	s/o	---	---	7 508 503	---	---		7 508 503	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(50 114 093) \$	- \$	9 803 817 \$	- \$	- \$	- \$	(40 310 276) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		16 722 994 \$	2 827 005 \$	82 387 494 \$	- \$	- \$	- \$	101 937 493 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	\$/0	5 564 564	---	---	---		5 564 564	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 403)	\$/0	1 892 718	---	---	---		1 892 718	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents au Québec (403)	\$/0	3 597 181	---	---	---		3 597 181	3
4	Cotisations des étudiants (445)	\$/0	1 816 167	---	---	---		1 816 167	4
5	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants cibles et particuliers (450)	\$/0	868 158	---	---	---		868 158	5
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	\$/0	688 143	---	---	---		688 143	6
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		14 426 931	\$	\$	\$	\$	14 426 931	7
8	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	21 486 981		---	---		21 828 438	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	\$/0	72 804	341 857	761 957	0	0	963 656	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 431)	\$/0	218 915	128 895	10 318	0	0	1 023 113	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	\$/0	0	795 880	18 177	0	0	18 177	11
12	Contributions du siège social aux constituants de l'UQ (520)	\$/0	---	---	---	---		\$ 12	12
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
13	Ministère (530)	\$/0	---	---	1 488 678	---	---	1 488 678	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	\$/0	---	---	106 182	---	---	106 182	14
15	Gouvernement du Canada (532)	\$/0	---	---	296 686	---	---	296 686	15
16	Autres (533)	\$/0	---	---	231 497	---	---	231 497	16
17	TOTAL DES SUBVENTIONS		21 778 700	1 264 632	2 913 495	\$	\$	25 056 827	17
18	Intérêts et dividendes (435)	\$/0	0	0	0	0		\$ 18	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	\$/0	0	0	0	0		\$ 19	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	\$/0	0	0	---	0		\$ 20	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	\$/0	66 204	2 272 670	91 092	0		2 429 966	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	239 709	78 762	33 979	0		352 450	22
23	Gains sur vente de placements (526)	\$/0	0	0	0	0		\$ 23	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	\$/0	---	---	---	---		\$ 24	24
25	Récouvrement des coûts indirects (465)	\$/0	0	0	---	---		\$ 25	25
26	Ventes externes (466)	\$/0	8 053 619	---	---	---	0	8 053 619	26
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 107 570	272 703	0	0		1 380 273	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		9 467 102	2 624 135	125 071	\$	\$	12 216 308	29
30	TOTAL DES PRODUITS		45 672 733 \$	3 888 767 \$	3 038 566 \$	- \$	- \$	52 600 066 \$	30

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	2 482 976	0	-	-	-		2 482 976 2
3	Gérance	s/o	1 336 192	41 369	-	-	-		1 377 561 3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	12 729 705	270 000	-	-	-		12 999 705 4
5	Chargés de cours	s/o	2 145 107	0	-	-	-		2 145 107 5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	452 460	65 627	-	-	-		491 087 6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	452 936	0	-	-	-		452 936 7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	2 641 874	0	-	-	0		2 641 874 8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 166 580	403 719	-	-	-		1 570 299 9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	2 084 093	0	-	-	-		2 084 093 10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 931 524	0	-	-	-		2 931 524 11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	7 234 270	132 857	-	-	-		7 367 127 12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		35 640 717	913 572	\$	\$	\$	\$	36 544 289 13
14	Avantages sociaux (fleurs (704)	s/o	(8 700)	-	-	-	-		(8 700) 14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(20 237)	0	-	-	0		(20 237) 15
16	Frais pour congés sabbatiques et déduits (705)	s/o	0	0	-	-	0		\$ 16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	-	-	0		\$ 17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	358 148	0	-	-	0		358 148 18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	997 129	151 892	-	-	0		1 149 021 19
20	Bourses (735)	s/o	132 550	1 289 410	-	-	0		1 421 960 20
21	Subventions, cessions et transferts (740, 871, 872)	s/o	339 391	0	-	-	0		339 391 21
22	Fouritures et matériel (745)	s/o	1 567 465	1 390 377	-	-	0		2 957 842 22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0		0 23
24	Frais de services (760, 765, 770, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	1 840 584	48 918	-	-	0		1 889 502 24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	10 880	21 539	-	-	0		32 419 25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 417 466	0	-	-	0		2 417 466 26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	10 387	0	-	-	0		10 387 27
28	Location-exploitation (830)	s/o	82 174	0	-	-	0		82 174 28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	0	-	-	-		\$ 29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	-	-	0		\$ 30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	395 196	0	-	-	0		401 158 31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	-	-	-		104 650 32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	135 965	0	-	-	0		1 288 080 33
34	Indûts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	-	-	0		\$ 34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	-	-	-		\$ 35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	-	-	-		3 918 759 36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	-	-	-		51 466 37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	89 029	73 059	-	-	0		632 714 38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		11 422 304	2 975 195	5 700 578	-	\$	\$	20 101 077 39
40	Ventes internes (878)	s/o	-	0	-	-	0		(801 055) 40
41	Gains et pertes laiens (879)	s/o	(801 055)	0	-	-	0		172 644 41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		10 621 249	2 975 195	5 876 222	-	\$	\$	19 472 666 42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	(30 363)	0	0	0	-		(30 363) 43
44	TOTAL DES CHARGES		46 221 603 \$	3 888 767 \$	5 876 222 \$	- \$	- \$	- \$	55 096 592 \$ 44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		(548 870) \$	- \$	(2 837 656) \$	- \$	- \$	- \$	(3 386 526) \$ 45

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE							(26 561 751)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 (35 516 330) 20 100	0 0	8 954 579 0	0	0		20 100	2
3	Solde de fonds redressé			8 954 579			\$	(26 541 651)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 45 672 733	3 888 767	3 038 566	0	0		52 600 066	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 46 221 603	3 888 767	5 876 222	0	0		55 986 592	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(548 870)	\$	(2 837 656)		\$		(3 386 526)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o (10 382 100)	-	-	-	-		(10 382 100)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	3 686 894	0	0		3 686 894	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 3 686 894	0	0	0	0		3 686 894	11
12	Sous-total	(14 617 864)	\$	849 238		\$		(13 768 626)	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(50 114 094) \$	- \$	9 803 817 \$	- \$	- \$	- \$	(40 310 277) \$	18

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 1

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1	Droits de scolarité (401)	5 564 564	---	---	---	0	---	---	---	5 564 564	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 406)	---	---	---	---	---	---	---	---	1 892 718	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	---	---	---	---	---	3 597 181	3
4	Cotisations des étudiants (433)	---	---	---	---	---	1 816 167	---	---	1 816 167	4
5	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (430)	187 060	0	0	589 328	0	91 770	0	---	868 158	5
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	525 560	0	16 744	83 293	0	0	62 546	---	688 143	6
7	Total des produits provenant des étudiants	6 277 184	\$	16 744	6 162 520	\$	1 907 937	62 546	\$	14 426 931	7
8	Subventions du Ministère (315)	---	---	---	---	---	202 200	---	---	21 486 981	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	13 204	0	0	0	0	59 600	---	72 804	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	218 915	0	0	0	0	0	---	218 915	10
11	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	---	---	11
###	Total des subventions	\$	232 119	227 800	21 056 981	\$	202 200	59 600	\$	21 778 700	12
13	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	---	0	0	0	---	\$ 13	13
14	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	---	\$ 14	14
15	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	---	0	0	0	---	\$ 15	15
16	Produits provenant d'une fondation (446)	16 500	0	0	704	0	0	49 000	---	66 204	16
17	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	25 954	0	69 192	144 563	---	239 709	17
18	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	---	\$ 18	18
19	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	0	0	---	\$ 19	19
20	Ventes externes (460)	39 128	0	0	60 721	0	925 503	7 028 467	---	8 053 619	20
22	Autres produits (466, 470)	0	0	128 461	89 733	0	142 644	733 308	---	1 107 570	22
###	Total des produits autres	55 628	\$	128 461	177 112	\$	1 137 339	7 955 138	\$	9 467 102	23
###	TOTAL DES PRODUITS	6 332 812 \$	232 119 \$	373 005 \$	27 306 613 \$	13 424 \$	3 247 476 \$	8 077 284 \$	- \$	45 672 733 \$	24

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1	Masse salariales										1
2	Direction	411 500	0	217 947	1 203 618	248 825	0	171 419	140 617	2 402 976	2
3	Gérance	0	0	105 981	265 794	297 326	0	331 539	335 552	1 336 192	3
4	Enseignants-chercheurs	12 729 705	0	0	0	0	0	0	0	12 729 705	4
5	Chargés de cours	2 145 107	0	0	0	0	0	0	0	2 145 107	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	425 460	0	0	0	0	0	0	0	425 460	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	249 513	0	181 785	0	0	21 638	0	0	452 936	7
8	Personnel professionnel non enseignant	152 776	0	830 664	850 425	53 696	0	671 594	92 719	2 641 874	8
9	Personnel de soutien technique	174 510	0	310 421	104 380	0	220 950	347 319	297 134	1 166 580	9
10	Personnel de soutien de bureau	398 555	0	389 586	689 761	42 230	0	266 827	257 767	2 084 093	10
11	Personnel de métier et ouvrier	27 930	0	36	96 215	2 312 459	0	237 117	237 117	2 931 524	11
12	Avantages sociaux (700) - Cemploiex, l'annexe 14	3 721 843	0	644 707	907 047	972 567	0	549 705	418 401	7 234 270	12
###	Total des masses salariales et des avantages sociaux	20 456 949	\$	2 680 127	4 197 240	3 927 103	\$	2 470 789	1 898 509	35 630 717	13
14	Avantages sociaux (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	(8 700)	14
15	Ventilation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	(10 120)	0	(309)	(2 390)	(5 550)	0	680	(2 548)	(20 237)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 16	
17	Stipendies Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 17	
18	Formation et perfectionnement (710)	318 525	0	9 883	10 680	690	0	4 844	13 486	358 148	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	343 831	0	12 686	438 137	4 665	0	180 509	17 301	997 129	19
20	Bourses (735)	124 350	0	0	8 200	0	0	0	0	132 550	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	82 767	0	260	91 959	4 473	0	143 984	15 948	339 391	21
22	Fournitures et matériel (745)	465 383	0	27 724	278 199	200 407	0	354 728	241 024	1 567 465	22
23	Codis des marchandises vendues (755)	0	0	11 933	35 466	0	0	77 155	2 950 323	3 074 877	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 785, 790, 795, 800)	91 150	0	242 627	848 089	485 657	0	74 545	98 516	1 840 584	24
25	Volumes et périodiques (750)	0	0	10 880	0	0	0	0	0	10 880	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	36 428	0	2 309	40 811	1 821 552	0	158 880	357 486	2 417 466	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	10 347	0	0	0	10 347	27
28	Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	10 394	71 780	82 174	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29	
30	Biens sous le seul de capitalisation (892)	974	0	218 197	18 571	107 098	0	17 063	33 293	395 196	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	5 902	0	0	80 080	0	0	10 290	39 693	135 965	32
33	Intérêts relatifs aux avances financières (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	542	74 561	0	0	13 926	0	89 029	34
###	Total des charges autres	1 459 190	\$	536 732	1 922 363	2 629 379	\$	1 047 038	3 836 302	11 422 304	35
36	Virements interfonctions (877)	21 265	0	(52 000)	0	(1 565 633)	0	302 833	1 293 535	\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	0	(31 405)	(2 146)	(53 216)	0	(53 709)	(660 579)	(801 055)	36
38	Gains et pertes internes (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38	
###	Total avant éléments extraordinaires	21 937 404	\$	3 133 454	6 117 457	4 937 633	\$	3 766 951	6 367 767	46 251 966	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	(30 363)	0	0	0	0	(30 363)	40
###	TOTAL DES CHARGES	21 937 404	\$	3 133 454	6 087 094	4 937 633	\$	3 766 951	6 367 767	46 221 603	41

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1	Subvention du Ministère (515)	304 112	0	0	0	0	37 745	0		341 857 1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	43 089	0		128 895 2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	85 806	0	0	0	0	0		793 880 3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	793 880	0	0	0	0	0		\$ 4
5	Total des subventions	304 112	879 686	\$	\$	\$	80 834	\$	\$	1 264 632 5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 7
8	Produits provenant du fonds de location (445)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	1 771 838	160 916	87 524	0	0	252 392	0		2 272 670 9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	78 762	0	0	0	0	0		78 762 10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 12
14	Autres produits (466, 470)	124 107	58 183	9 347	0	0	81 066	0		272 703 14
15	Total des produits autres	1 895 945	297 861	96 871	\$	\$	333 458	\$	\$	2 624 135 ###
16	TOTAL DES PRODUITS	2 200 057 \$	1 177 547 \$	- \$	96 871 \$	- \$	414 292 \$	- \$	- \$	3 888 767 \$ ###

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 4

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0		\$ 2	
3	Gérance	0	41 369	0	0	0	0	0		41 369	2
4	Enseignants-chercheurs	0	270 000	0	0	0	0	0		270 000	3
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0		\$ 5	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	65 627	0	0	0	0	0		65 627	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		\$ 7	6
8	Personnel professionnel non enseignant	0	0	0	0	0	0	0		\$ 8	7
9	Personnel de soutien technique	83 750	260 371	0	0	0	59 598	0		403 719	8
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0		\$ 10	9
11	Personnel de métier et carvier	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11	10
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	11 725	112 788	0	0	0	8 344	0		132 857	11
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	95 475	750 155	\$	\$	\$	67 942	\$		913 572	12
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14	
15	Frais pour congés sabbatiques et études (705)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	
16	Stipendies postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 16	
17	Fermeture et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	151 892	0	0	0	0	0		151 892	18
19	Bourses (735)	1 268 489	20 921	0	0	0	0	0		1 289 410	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 20	
21	Fournitures et matériel (745)	519 926	95 682	0	27 650	0	619 246	117 886		1 390 377	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	0	0	48 918	0	0	0		48 918	23
24	Volumens et périodiques (750)	0	0	21 539	0	0	0	0		21 539	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 26	
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	
30	Biens sous le seul de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 32	
33	Intérêts reliés aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	73 059	0	0	0	0	0		73 059	34
35	Total des charges autres	1 788 415	341 554	21 539	76 568	9 987	619 246	117 886	\$	2 975 195	35
36	Vieillesse interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 37	
38	Gains et pertes latents (879)	1 788 415	341 554	21 539	76 568	9 987	619 246	117 886	\$	2 975 195	38
39	Total avant éléments extraordinaires										
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	
41	TOTAL DES CHARGES	1 883 890 \$	1 091 709 \$	21 539 \$	76 568 \$	9 987 \$	687 188 \$	117 886 \$	- \$	3 888 767 \$	41



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci-joint de Université Bishop's pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation

du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*.

Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider Université Bishop's à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de Université Bishop's et au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Sherbrooke
Le 30 octobre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125487

NOM DE L'UNIVERSITÉ :

Université Bishop's

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : # 981000

ÉTAT DU TRAITEMENT 2014-2015

APPROUVÉS PAR:

DATE :

October 30, 2015

Principal et Vice-Chancelier:

Mike Goldblom
Michael Goldblom

Assistante Vice Principale aux Finances et aux Opérations

Isabelle Goyette
Isabelle Goyette

Université Bishop's #981000
2014-2015

Établissement:
Année financière :

Tableau 1 - Personnel de direction supérieure		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
Nom et fonction		Salaire de Base (Note 1)	Autres éléments (Note 2)	Droits d'indemnité de départ exercés (Note 3)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	TC % du temps
GOLDBLOOM, MICHAEL - PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER		278 683 \$	18 430 \$			12	
TURNBULL MILES - VICE-PRINCIPAL AUX AFFAIRES ACADEMIQUES		170 000 \$	3 192 \$			12	
ST-AMAND HELENE - VICE-PRINCIPALE, FINANCES ET ADMINISTRATION		144 053 \$	569 \$			3	
FRANCE GERVAIS - VP FINANCE ET ADMINISTRATION		150 000 \$				1	
ISABELLE GOYETTE - VP FINANCE ET ADMINISTRATION PAR INTERIM		125 036 \$	2 050 \$			8	
MEIKLE, VICTORIA - SECRETAIRE GENERALE ET VICE-PRINCIPALE AUX RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET A LA PLANIFICATION		146 395 \$	1 308 \$			12	
GNASSI, BRUNO - BIBLIOTHECAIRE		125 281 \$	3 063 \$			12	
BAILEY, JACQUELINE - DOYEN DES AFFAIRES ETUDIANTES		120 456 \$	3 048 \$			12	
QUINTAL, BRIGITTE - DIRECTEUR EXECUTIF DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		132 275 \$	449 \$			2	
MCBRINE, MATT - DIRECTEUR DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		95 000 \$	2 958 \$			12	
ANDREWS, NICK - DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES		116 444 \$	22 036 \$			12	
MURRAY MICHELE - DOYEN, ARTS ET SCIENCES		130 438 \$	1 246 \$			12	
TURMEL, FRANCINE - DOYEN ADMINISTRATION		149 870 \$	2 166 \$			8	
VALSAN, CALIN - DOYEN INTERIM ADMINISTRATION		137 725 \$	1 021 \$			4	
AITKEN AVRIL - DOYEN, EDUCATION		109 178 \$	496 \$			2	
BERGER, MARIE-JOSEE - DOYEN, EDUCATION		149 870 \$	2 534 \$			10	
ISABELLE GOYETTE - ASSISTANT VP FINANCE ET AUX OPERATIONS		115 000 \$	248 \$			1	

Note 1: Salaire de base

Représente le salaire de base annuel autorisé au 30 avril 2015 ou à la date de fin sur le poste.

Note 2: Autres éléments

Les autres éléments du traitement comprennent entre autre, la rémunération additionnelle pour des cours en supplément, coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance et autres divers montants versés tels que décrits dans le guide de l'État du traitement 2014-15.

Note 3: Indemnité de départ

Valeur des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Goldbloom, Michael: congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2015, il y avait 60 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 100% du montant (\$278,683)

Turnbull, Miles: congé administratif accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2015, il y avait 16 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 27% du montant (\$22,667)

Université Bishop's #981000
2014-2015

Établissement:
Année financière:

Tableau 2: Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	5,90	Le plus élevé	106 633 \$	3 005 \$
		Moyenne	93 486 \$	2 837 \$
		Le moins élevé	83 926 \$	108 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	18,55	Le plus élevé	95 555 \$	7 756 \$
		Moyenne	68 289 \$	2 609 \$
		Le moins élevé	51 055 \$	0 \$

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement:
Année financière:

Université Bishop's #981000
2014-2015

TABLEAU 3: VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et fonction		Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
GOLDBLOOM, MICHAEL - PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER		12	9 371 \$
FRANCINE TURMEL - DOYEN ADMINISTRATION PAR INTERIM		8	2 597 \$
TURNBULL MILES - VICE-PRINCIPAL AUX AFFAIRES ACADEMIQUES		12	5 174 \$
ST-AMAND HELENE - VICE-PRINCIPALE, FINANCES ET ADMINISTRATION		3	55 \$
FRANCE GERVAIS - VP FINANCE ET ADMINISTRATION		1	0 \$
ISABELLE GOYETTE - VP FINANCE ET ADMINISTRATION PAR INTERIM		8	1 563 \$
MEIKLE, VICTORIA - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET VICE-PRINCIPALE AUX RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET A LA PLANIFICATION		12	2 669 \$
GNASSI, BRUNO - BIBLIOTHÉCAIRE		12	1 757 \$
BAILEY, JACQUELINE - DOYEN DES AFFAIRES ÉTUDIANTES		12	1 760 \$
QUINTAL, BRIGITTE - DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		2	0 \$
MCBRINE, MATT - DIRECTEUR DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		12	2 050 \$
ANDREWS, NICK - DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES		12	2 154 \$
MURRAY MICHELE - DOYEN, ARTS ET SCIENCES		12	3 162 \$
VALSAN, CALIN - DOYEN INTERIM ADMINISTRATION		4	1 531 \$
AITKEN AVRIL - DOYEN, EDUCATION		2	1 908 \$
BERGER, MARIE-JOSEE - DOYEN, EDUCATION		10	6 706 \$
ISABELLE GOYETTE - ASSISTANT VP FINANCE ET AUX OPERATIONS		1	0 \$
Autres catégories de personnel de direction		Effectif (*)	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)		Etendue des frais remboursés	
		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services		Le plus élevé	50 977 \$
		Moyenne	12 795 \$
		Le moins élevé	0 \$
		Le plus élevé	17 849 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Moyenne	2 066 \$
		Le moins élevé	0 \$

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

État du traitement

Établissement:
Année financière :

Université Bishop's #981000
2014-2015

Autres éléments de traitement pour le principal et le vice-chancelier		Montant \$
Valeur de l'utilisation à des fins personnelles d'un véhicule dont les coûts sont assumés par l'Université ou allocation reçue à cette fin		12 000 \$
Coût assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé (ex. : assurance-vie)		4 855 \$
Valeur des honoraires versés par l'Université à un conseiller financier pour le bénéfice de l'employé		1 575 \$
Total :		18 430 \$

Bishop's University

Résumé des avantages sociaux du personnel de direction supérieure 2014

A. VACANCES

20 jours de vacances par année;

2 semaines de congé durant la période de fermeture des Fêtes.

B. AVANTAGES SOCIAUX

- Jours de maladie

11 jours de maladie par année. Ces jours peuvent être accumulés mais ne sont pas payés au départ de l'employé.

- Assurance médicale et médicaments (Obligatoire sauf si autre couverture)

Médicaments remboursés à 80% et remboursements de services médicaux à 80%.

La prime est payée à 100% par Bishop's, ce qui constitue un bénéfice imposable.

- Assurance Dentaire (Obligatoire sauf si autre couverture)

Principal, vice-principaux et personnels d'enseignement à temps pleins.

À l'exception du principal, la prime est payée à 100 % par l'employé.

- Assurance courte durée et longue durée (obligatoire)

Les six premiers mois d'absence maladie sont payés par l'Université.

Après cette période, l'assurance longue durée de la compagnie d'assurance dédommagera l'employé absent à 66% du salaire.

Prime payée à 100% par l'employé

- Assurance Vie (obligatoire)

Protection de 3X le salaire pour un maximum de 500 000\$

Prime payé 50% par l'employé 50 % par l'Université

C. PLAN PENSION (PRESTATIONS DÉTERMINÉES) (obligatoire)

Les coûts du régime de retraite (coût de service et contributions au déficit) sont partagés entre les membres du régime et l'Université dans une proportion 40% membres et 60% université.

D. AUTRES BÉNÉFICES

Frais de scolarité payés pour les employés et leur famille

[illegible]

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS	Unité	Année								2013-2014	2014-2015
		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013		
Recherche											
23 Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$					0,05		0,57	0,93	0,18	0
24 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$			0,01					0,01	0,01	0,04
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$			0,68	0,67	0,44	0,554	0,79	0,85	0,88	0,97
26 Contrats de recherche	M\$			0,01	0,25		0	0,01	0	0	0,06
27 Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$			0,23	0,92	0,24	0,262	0,25	0,26	0,27	0,3
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	\$			15 190	16 365	14 043	15 393	40 348	50 806	28 014	26 444
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$					50 000	0	286 882	310 264	183 720	0
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$			15 034	16 365	12 615	15 393	23 237	24212	23806	24891
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$			7 000				8 000	0	0	30275
28-a Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n			45	41	35	36	34	35	38	39
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n					1	0	2	3	1	0
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n			45	41	35	36	34	35	37	39
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n			1			0	1	0	0	2
29 Part de la recherche contractuelle											
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%			1	0	0	0	1	0	0	6%
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%			2	0	0	0	2	0	0	5%
30 Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%			36,6%	35,0%	28,0%	28,1%	26,1%	26,9%	#REF!	#REF!

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne																		
		Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Réussite des études de baccalauréat																				
31	Persévérance après 1 an	%		87,3	84,8	88,3	87,2	81,2	87,4	87,1	83,9	81,4	84,3	84,5	82,2	85,0%	82,7%	85,4%	83,8%	exclus: B.Ed., étudiants en échange et spéciaux (SPG, SPV, etc...)
32	Diplomation après 6 ans	%	71,3	73,5	72,1	74,7	76,1	78,6	76%	75%	75%	78%	73%							
Diplomation par secteur au baccalauréat																				
33	Santé (total)	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a				
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	64	70,6	76,7	68	65,4	62,2	74%	63%	71%	61%	62%							Natural sciences
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
35	Sciences sociales (total)	%	74,4	71,2	65,7	72	75,6	72	73%	69%	69%	86%	65%							
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
36	Éducation (total)	%	86,9	89,7	89,9	89	92,6	96,1	89	89%	88%	88%	95%							
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
37	Droit (total)	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a					
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	60,5	58,1	68,7	70,5	72,8	74,1	69%	69%	71%	70%	70%							
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
	Administration	%				78,1	82,5	85,9	81%	80%	74%	75%	69%							Correction 2005
39	Ensemble des secteurs (total)	%	71,3	73,5	72,1	74,7	76,1	78,6	79%	75%	75%	78%	73%							
	a) Temps plein	%																		
	b) Temps partiel	%																		
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																				
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	n/a	n/a	n/a	0	0	0	0	44,4	35,7	11%	n/a							
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	33	n/a	n/a	11%	n/a							
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a					

Nom de l'établissement : Université Bishop's

Date : Le 31 octobre 2015

Page 4 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES

		Année												
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008 redressé	2008-2009	2009-2010	10 mois 2010-2011 redressé	2011-2012 final	2012-13	2013-14	2013-14 redressé	2014-15
Fonds de fonctionnement														
A. Revenus														
43	Subvention du MELS	k\$	17363	18852	19547	19210	20517	21262	18480	22343	22444	23731	23731	21487
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	10057	10208	9781	9385	9369	10299	11466	13588	14331	14560	14560	14427
	a) Droits de scolarité	k\$	4807	4520	4210	4069	4069	4672	4836	5830	5580	5653	5653	5565
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	814	896	735	726	773	1149	1634	2017	2307	2146	2146	1893
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	2798	3108	3203	2890	2824	2689	2962	3441	3487	3605	3605	3597
	d) Cotisations des étudiants	k\$	1187	1204	1163	1286	1228	1283	1410	1625	1712	1808	1808	1816
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	451	480	470	414	475	506	624	675	1245	1348	1348	1556
45	Autres revenus	k\$	9479	9109	9101	9199	7791	8030	8386	9684	10289	12966	12966	9759
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	202	177	236	163	0	0	0	124	55	43	43	66
	b) Ventes externes		7444	7153	6956	6134	6471	6700	7002	8063	8533	11191	11191	8054
	c) Autres revenus	k\$	1833	1779	1909	2902	1320	1330	1384	1497	1701	1732	1732	1639
46	Total des revenus	k\$	36899	38169	38429	37794	37677	39591	38332	45615	47064	51257	51257	45673
B. Dépenses														
47	Salaires	k\$	20533	21503	21374	23880	20884	23060	20635	25583	26612	27621	27621	28397
48	Avantages sociaux	k\$	4447	6260	6275	4870	4698	5265	4748	6403	7293	7056	7056	7234
49	Autres dépenses	k\$	11675	12195	12490	10377	11624	11561	12576	13162	12993	16476	14023	10591
50	Total des dépenses	k\$	36655	39958	40139	39127	37206	39886	37959	45148	46898	51153	48700	46222
51	Résultat de l'exercice	k\$	244	-1789	-1710	-1333	471	-295	373	467	166	104	2557	-549
Fonds avec restrictions														
A. Revenus														
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	427	331	337	319	205	349	365	386	415	358	358	471
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	674	553	550	392	363	237	202	575	608	613	613	794
54	Autres revenus	k\$	2449	2638	2370	2891	2966	2409	2287	2820	2699	2745	2745	2624
55	Total des revenus	k\$	3550	3522	3257	3602	3534	2995	2854	3781	3722	3716	3716	3889
B. Dépenses														
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	529	577	452	691	519	399	276	890	829	847	847	914
57	Autres dépenses	k\$	2850	2828	2579	2469	2722	2596	2562	2891	2893	2869	2869	2975
58	Total des dépenses	k\$	3379	3405	3031	3160	3241	2995	2838	3781	3722	3716	3716	3889
59	Résultat de l'exercice	k\$	171	117	226	442	293	0	16	0	0	0	0	0

Nom de l'établissement : Université Bishop's

Date : le 31 octobre 2015

Annexe 1

I. Éléments d'information II. Observations

III. Remarques

GDEU

autres = certificat + ne s'applique pas (GDEU)

INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2014							
			1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	TOTAL				
			Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Total
Hommes										
70	Santé	n							0	0
71	Sciences pures et appliqué	n	163		12				175	175
72	Sciences sociales	n							0	0
73	Éducation	n	62		4				66	66
74	Droit	n							0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	454	11					454	465
	administration		318	2					318	320
76	Plurisectoriel	n	58	105					58	163
77	Ensemble des secteurs	n	1 055	118	16				1 071	1 189
Femmes										
80	Santé	n	1						1	1
81	Sciences pures et appliqué	n	135		4				139	139
82	Sciences sociales	n							0	0
83	Éducation	n	212		17				229	229
84	Droit	n							0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	676	33					676	709
	administration		223	1					223	224
86	Plurisectoriel	n	83	139					83	222
87	Ensemble des secteurs	n	1 330	173	21				1 351	1 524
Total										
90	Santé	n	1	0	0				1	1
91	Sciences pures et appliqué	n	298	0	16				314	314
92	Sciences sociales	n	0	0	0				0	0
93	Éducation	n	274	0	21				295	295
94	Droit	n	0	0	0				0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	1 130	44	0				1 130	1 174
	administration		541	3	0				541	544
96	Plurisectoriel	n	141	244	0				141	385
97	Ensemble des secteurs	n	2 385	291	37				2 422	2 713



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

LE 31 OCTOBRE 2015



I. INTRODUCTION

HISTOIRE ET PROFIL DE L'UNIVERSITÉ

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises. Sa mission dès sa fondation, et qui subsiste aujourd'hui, est d'offrir une formation générale de premier cycle visant le développement de toutes les facettes de la personne, la préparant ainsi tant à la participation à la société civile qu'à la vie professionnelle.

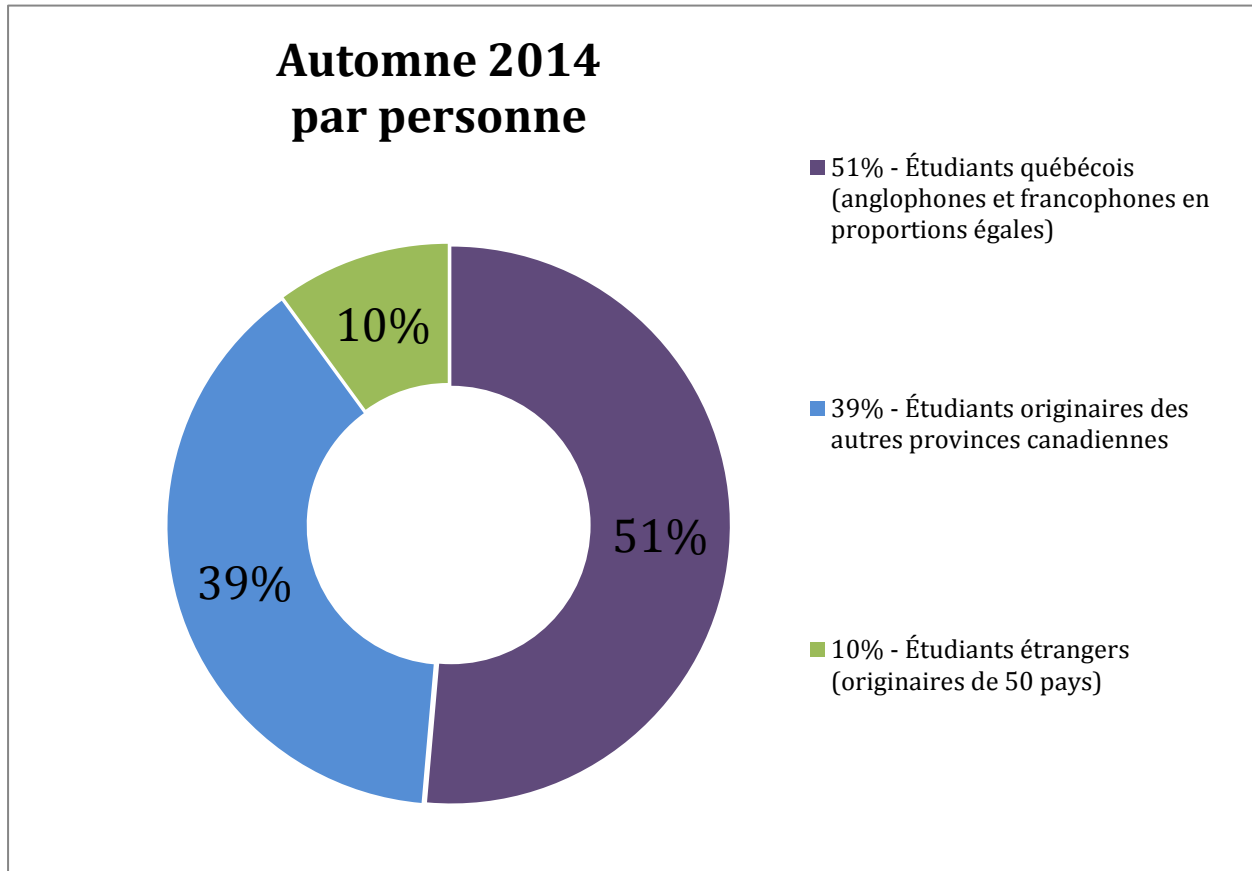
Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiants vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer régulièrement leurs professeurs dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant aux étudiants une expérience intellectuelle de première qualité.

Dans un contexte canadien et nord-américain où le débat sur la qualité de la formation de premier cycle prend de l'ampleur, nos programmes permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de leur choix, tout en les exposant à plusieurs disciplines. Non seulement les étudiants à Bishop's se retrouvent-ils régulièrement dans de relativement petits groupes dans leurs classes, mais notre modèle favorise un contact hors cours entre les professeurs et les étudiants, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les professeurs ne peuvent tout simplement pas manquer de connaître leurs étudiants. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. En date du 31 octobre 2014, nous avons accueilli 2 335 étudiants à temps plein en provenance de toutes les régions du Canada et du monde entier. Parmi les étudiants qui obtiendront un diplôme de Bishop's (c'est-à-dire, en excluant les étudiants en échange) :

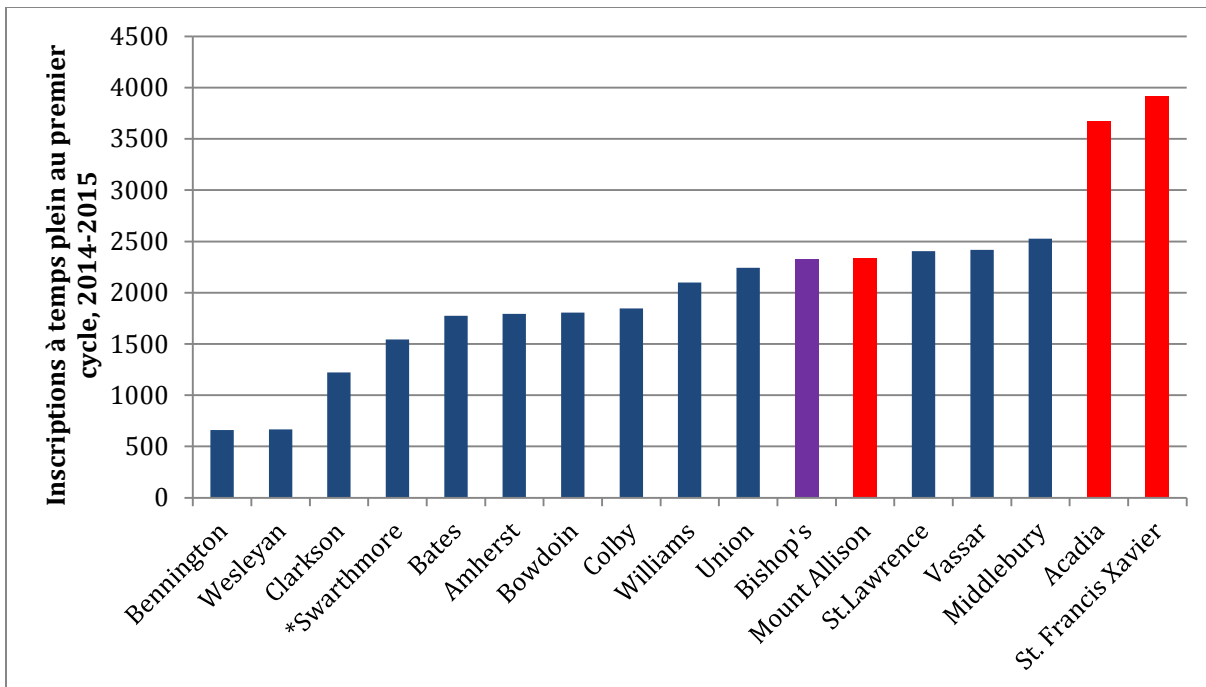
PROFIL DES ÉTUDIANTS – AUTOMNE 2014

- ★ 51 % sont des Québécois, anglophones et francophones en proportions égales
- ★ 39 % sont originaires des autres provinces canadiennes
- ★ 10 % sont originaires d'une quarantaine de pays situés sur les cinq continents.



UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, de petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiants quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci.



Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle n'exclue pas la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intégrer des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeurs qui la dispensent. Nous offrons également quelques programmes de deuxième cycle, surtout dans les domaines de l'éducation et des sciences naturelles.

La mission de formation de premier est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *Colleges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *Colleges* forment deux fois plus de diplômés qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

II. BILAN ET PERSPECTIVES

INSCRIPTIONS

De 2005-06 à 2008-09, nous avons vécu une tendance à la baisse des inscriptions qui était plus qu'inquiétante. Pour l'année scolaire 2008-09, nos inscriptions se sont établies à un creux de 1 740, niveau auquel notre Université était difficilement viable.

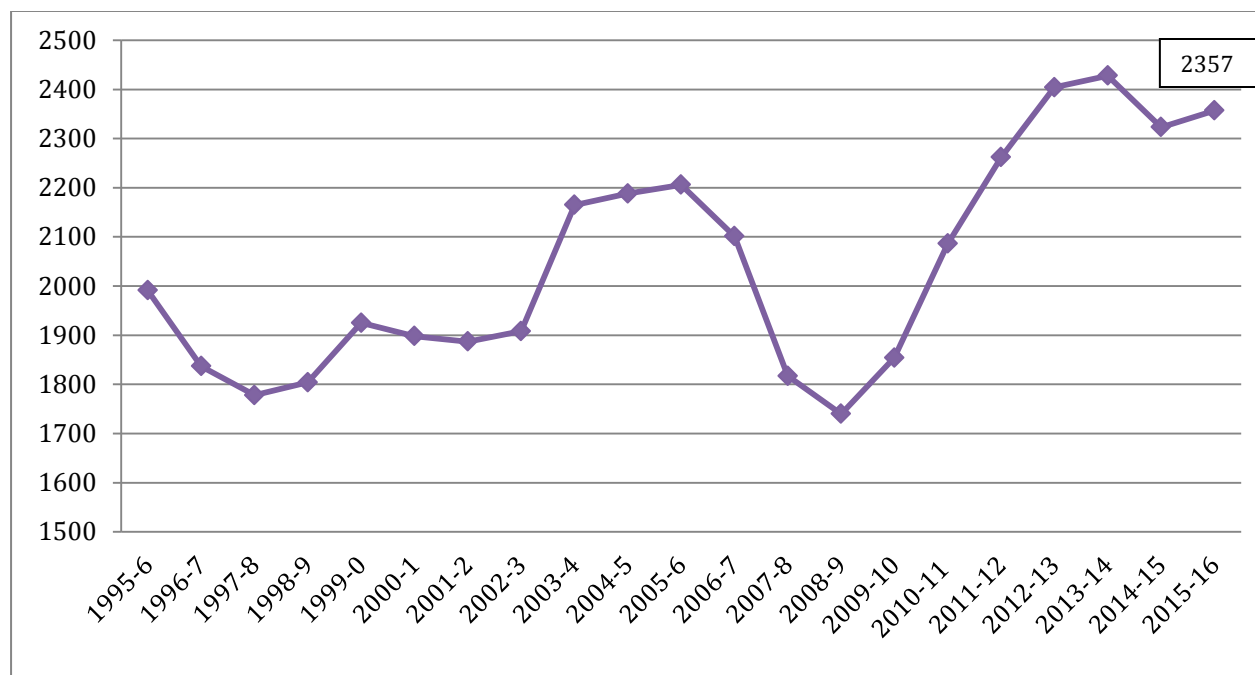
Depuis sept ans, avec l'appui de toute la communauté universitaire et grâce à des efforts de recrutement bien ciblés, nous avons réussi à inverser cette tendance et augmenter les inscriptions à temps plein au premier cycle de façon importante pour atteindre, au mois de septembre 2013, 2 428. À l'automne 2015, nous chiffrons les inscriptions à temps plein à 2 357, un peu en deçà du sommet de 2013.

Nous sommes fiers d'avoir augmenté le nombre d'étudiants à temps plein de 35 % tout en maintenant nos critères d'admission. D'autant plus que nous avons connu une dégradation des candidatures et des inscriptions en provenance de l'Ontario. Cette dégradation est sans doute une conséquence, entre autres, d'une politique ontarienne qui incite les étudiants issus de familles dont le revenu annuel est de moins de 160 000 \$ à s'inscrire à une université ontarienne. Ces étudiants voient leurs droits de scolarité réduits de 30 %.

Nous examinons notre capacité d'accueillir davantage d'étudiants, mais nos premières analyses indiquent que nous allons bientôt atteindre les limites des capacités de nos programmes et de nos et de notre parc immobilier.

Le recrutement d'étudiants internationaux fait partie de notre stratégie. Nous ciblons plusieurs pays, dont les États-Unis, la France, les Émirats-arabes-unis et la Chine.

Inscriptions à temps plein à l'Université Bishop's, session d'automne, septembre 1995 à septembre 2015



LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

Au mois de mars 2012, M. Michael Childs (Ph.D.), alors vice-principal académique, a déposé au Sénat le rapport du *Ad Hoc Committee on Liberal Education at Bishop's University*. Le comité avait le mandat de revoir les façons dont l'Université remplissait sa mission première, et de faire des recommandations pour assurer les résultats escomptés.

Le comité a réaffirmé les buts globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à la citoyenneté engagée.

Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront, quels que soient ses parcours personnel et professionnel :

- la communication orale et écrite ;
- le raisonnement quantitatif ;
- le raisonnement moral ;
- le développement de l'esprit critique ;
- les capacités de créativité, de résoudre des problèmes, de s'adapter ;
- les connaissances informatiques ;
- les connaissances sociales et culturelles ;
- la connaissance des enjeux du développement durable.

Le comité a également recommandé que l'atteinte des buts de notre formation fasse explicitement partie de l'évaluation cyclique des départements et programmes à l'Université Bishop's.

L'ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

Plan stratégique de recherche

La recherche constitue un aspect essentiel de notre mission axée sur la formation d'étudiants de premier cycle. Elle sert, entre autres, à enrichir la formation dispensée par le biais d'occasions offertes à bon nombre de nos finissants de participer aux projets de recherche menés par nos professeurs.

À l'automne 2009, l'Université a adopté un plan stratégique de recherche. Issu d'une consultation avec les membres du corps professoral et visant à identifier les axes théoriques, méthodologiques et thématiques qui pouvaient constituer une base commune parmi nos programmes, le plan comporte quatre pôles de recherche interdisciplinaires qui rassemblent bon nombre des membres de notre corps professoral :

- ***Astrophysique et Cosmologie*** : Ce groupe se penche sur les champs gravitationnels tels qu'appliqués à la cosmologie, ainsi que sur l'étude d'objets compacts dans différents contextes astronomiques, avec une attention particulière portée sur l'astrophysique des hautes énergies.
- ***Changements climatiques et environnementaux à échelles multiples*** : Les chercheurs associés à ce pôle de recherche étudient les changements climatiques à petite, moyenne et grande échelles, ainsi que leurs impacts.
- ***Au-delà des frontières (construction de différences sociales et culturelles)*** : Les axes de recherche de ce pôle sont l'identité, les identités sexuelles, la culture, les classes sociales, l'ethnicité, et l'espace/la géographie, et les façons de construire, contester et transcender différentes catégories et frontières.
- ***La santé et le bien-être psychologiques*** : Les chercheurs se pencheront tout particulièrement sur la santé et le bien-être psychologiques, ainsi que sur les processus psychologiques de base, pour identifier des mesures susceptibles d'assurer une vie saine aux individus et à la collectivité.

Ce plan stratégique de recherche a été mis à jour au cours de l'année universitaire 2012-13, et la deuxième édition fut entérinée par notre Sénat et notre Conseil des Gouverneurs au cours de l'automne 2013.

De concert avec le recrutement ciblé de professeurs chercheurs au cours des dernières années, cette stratégie de recherche a eu un impact positif sur le niveau de subventions de recherche octroyées aux chercheurs de l'Université Bishop's au cours des dernières années. De plus, la plupart de ces pôles de recherche ont une portée régionale qui nous permettra d'offrir une meilleure gamme d'opportunités d'apprentissage expérientiel à nos étudiants.

Chaires de recherche du Canada

Le 17 octobre 2011, nous avons annoncé l'octroi de trois chaires de recherche du Canada de niveau 2 associées à trois des quatre pôles de recherche établis dans notre plan stratégique de recherche. Entre autres, ces chaires fourniront le soutien administratif et l'infrastructure nécessaires au développement de programmes de recherche cohérents et de programmes de deuxième cycle viables.

Nous avons célébré à l'automne 2012 l'ouverture des deux laboratoires pour lesquelles nous avons reçu des subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation : le nouveau laboratoire de M. Matthew Peros (Ph.D.), Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en changements climatiques et environnementaux, et celui de Mme Fuschia Sirois (Ph.D.), Chaire de recherche du Canada en santé et bien-être.

Nous avons soumis le 9 octobre dernier une demande de renouvellement pour la Chaire de recherche du Canada sur les changements climatiques et environnementaux. À la suite du départ, en juin 2015, de la professeure Fuschia Sirois et de la décision du professeur Cristian Berco de ne pas renouveler sa chaire sur les différences culturelles et sociales, l'Université soumettra deux candidatures en 2016 pour combler ces chaires dans deux de nos secteurs prioritaires : Astrophysique et cosmologie et Santé et bien-être psychologique).

Les chercheurs de l'Université Bishop's se sont vu octroyer 1 403 003 \$ en subventions de recherche au cours de l'année 2014-15.

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

Tout en respectant les cibles établies par le Ministère pour les années fiscales 2008 à 2013, nous avons renouvelé l'équipe de direction, entre autres en attirant plusieurs nouvelles recrues en provenance d'autres universités canadiennes, ainsi que du secteur privé, pour assumer des postes de cadre au sein de notre Université.

En 2010, nous avons révisé à fond nos statuts et la composition de notre conseil, abolissant la « Corporation » de 62 personnes qui était la plus haute instance de gouvernance de l'Université depuis plus de soixante ans, et la remplaçant par un Conseil des Gouverneurs composé de 17 personnes. En conformité avec les pratiques exemplaires de gouvernance qui s'appliquent aux universités, soixante pour cent des membres du Conseil sont des membres indépendants, tandis que

les autres proviennent de la communauté interne, y inclus un étudiant, trois membres du corps professoral, et deux employés administratifs ou de soutien.

Au cours de l'année universitaire 2012-13, nous avons adopté un code d'éthique qui s'applique aux membres du conseil des gouverneurs et développé des profils qui serviront au recrutement de nouveaux membres au conseil. Nous avons également développé une séance d'orientation pour les nouveaux membres du conseil. Nous planifions actuellement la première réunion conjointe de l'instance académique de l'Université Bishop's, le sénat, et du conseil.

Entre l'automne 2013 et l'automne 2014, le leadership académique de l'Université Bishop's a été renouvelé au complet. Un nouveau vice-recteur académique, en provenance de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, entra en fonction au printemps 2014. Trois nouvelles doyennes ont assumé leur poste entre le mois de mai et le mois de septembre, dont une en provenance de l'Université d'Ottawa et une en provenance de l'Université de Sherbrooke.

LIGUE U4

Comme nous le mentionnons au début de ce texte, les universités au Canada qui ressemblent le plus à Bishop's sont les universités Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, et Mount Allison au Nouveau-Brunswick.

Au mois de mai 2013, nous avons annoncé une collaboration avec ces universités, ayant des buts à la fois pédagogiques et administratifs :

- ♦ l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiants ;
- ♦ l'appui aux collaborations entre nos enseignants, que ce soit sur la recherche ou pour perfectionner les pédagogies ;
- ♦ l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante ;
- ♦ le partage de pratiques exemplaires pour les universités résidentielles de premier cycle ; et
- ♦ analyse comparative - « benchmarking ».

D'ici peu, nous prévoyons installer les supports technologiques nécessaires pour permettre à un étudiant sur un campus à suivre un cours dans une autre université. Si une université ne propose pas un cours particulier, les étudiants et étudiantes intéressés pourront participer à un cours qui se tiendra sur un autre campus, et engager un dialogue direct avec le professeur comme si ils ou elles étaient dans la même pièce.

Cela permettra à nos universités de maintenir leur modèle commun, qui vise un environnement d'apprentissage intime, tout en augmentant leur offre de cours.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au mois de juin 2014, notre conseil d'administration a adopté le premier plan stratégique de l'Université Bishop's, qui vise à guider l'allocation de nos ressources pour avancer notre mission. Au cours de l'année 2015-16, nous travaillerons les processus pour assurer l'implantation du plan stratégique et évaluer les résultats.

INFRASTRUCTURES

Au cours de l'année 2012-13, nous avons implanté un nouveau système informatique pour soutenir nos processus d'admission, d'inscription aux programmes et d'octroi de l'aide financière. Quand il sera exploité au maximum de sa capacité, ce nouveau système nous permettra de mieux communiquer avec les candidats pour admission à nos programmes ainsi qu'avec les étudiants inscrits chez nous, tout en automatisant davantage nos processus.

Grâce aux subventions accrues du MEESR via le Plan Quinquennal d'Investissements, et au programme d'infrastructures du savoir, nous avons fait des progrès importants en ce qui concerne l'entretien différé :

- nous avons implanté un système de chauffage et de refroidissement géothermique à la fine pointe de la technologie, qui réduira nos émissions de gaz à effet de serre de 66 % (soit de 2 362 tonnes), tout en réduisant les dépenses pour l'énergie sur notre campus ;
- nous avons rénové nos laboratoires, qui servent également pour les étudiants du Cégep Champlain – Lennoxville ; et
- nous avons mené à bien un renouvellement majeur de *Saint Mark's Chapel*, une chapelle patrimoniale située sur notre campus.

Au mois de janvier 2015, nous avons inauguré notre nouveau centre sportif, partagé avec le CEGEP Champlain. Ce projet de construction et de rénovation a été financé par le gouvernement du Québec (MAMROT), le gouvernement fédéral (Fonds Chantier Canada-Québec – Volet Grands Projets), et par la ville de Sherbrooke. Les membres de la communauté sherbrookoise ont accès au nouveau centre sportif.

Résidences

Un élément essentiel de l'expérience Bishop's est la vie en résidence. La grande majorité des étudiants en provenance de l'extérieur du Québec y passent leur première année sur notre campus, ainsi qu'environ 43 % des étudiants québécois.

À une exception près, nos résidences datent des années 1950 et 1960. À l'instar d'autres infrastructures construites à cette époque, elles n'ont pas été entretenues de façon systématique, et la facture de l'entretien différé est maintenant importante.

Au cours des sept dernières années, et peut-être avant ça, nous avons utilisé les surplus dégagés de l'opération des résidences pour boucler notre budget de fonctionnement, ce qui n'a fait qu'empirer le problème d'entretien différé.

Nous avons développé en 2014-15 un plan pour rénover nos résidences. Ces rénovations seront financées sur trente ans, à même le budget de fonctionnement, avec une contribution de 5 M\$ venant de la campagne de levée de fonds.

Afin d'éviter de se retrouver de nouveau dans une situation semblable d'entretien différé, les surplus dégagées de l'opération des résidences et du service de restauration seront dorénavant affectés à un fonds réservé à l'entretien des résidences.

Bibliothèque et centre d'apprentissage

L'Université Bishop's compte améliorer de façon importante les services et les ressources qu'offre sa bibliothèque. Ces services et ressources visent non seulement les étudiants et le corps professoral de notre Université, mais également le CEGEP Champlain et les communautés d'expression anglaise de Sherbrooke et des Cantons-de-l'Est.

La bibliothèque est au cœur de l'information, de l'expertise et de la technologie dont chaque étudiant a besoin pour réussir son programme d'études. Dans sa structure actuelle, notre bibliothèque ne répond plus aux besoins de sa clientèle. L'édifice n'est pas bien adapté au monde actuel de l'apprentissage collaboratif par le biais de ressources numériques. Pour mieux desservir les communautés pour lesquelles la bibliothèque est une ressource importante, nous devons offrir à nos étudiants, nos chercheurs et la communauté des espaces dynamiques équipés des dernières technologies, qui permettent une collaboration efficace et qui facilitent la recherche de pointe.

Nous envisageons une rénovation importante de la bibliothèque, évaluée à 15 M\$. Avec l'aide du MEESR, nous travaillons un partage du financement, ou chacun contribuerait 5 M\$:

- ♦ le gouvernement du Québec, par le biais du Plan quinquennal d'investissement du MEESR;
- ♦ le gouvernement fédéral, par le biais du protocole de financement de l'enseignement en langue de la minorité et en langue seconde; et
- ♦ la Fondation de l'Université Bishop's.

L'amélioration de la bibliothèque de l'Université constitue un des piliers de notre campagne de levée de fonds, et nous avons déjà en main les 5 M\$. Ces dons incluent une contribution d'un million de dollars sur dix ans de la part de nos étudiants.

FINANCES

En février 2009, nous avons élaboré un plan de redressement de concert avec le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Le plan 2008 s'étalait sur dix ans, et visait un retour à l'équilibre budgétaire en 2012-13.

Nous prévoyions équilibrer le budget en augmentant l'effectif étudiant de façon importante, augmentant ainsi les revenus, et en contrôlant nos dépenses.

Bilan 2008-2014 : Augmentation des revenus et contrôle des dépenses

- a. De 2009 à 2013, nous avons dépassé les cibles de croissance de l'effectif étudiant, pourtant ambitieuses, établies dans notre plan de redressement entre. L'effectif étudiant, mesuré en équivalents temps plein, augmenta de 32 % entre 2008 et 2013.
- b. Nous avons lancé une campagne de levée de fonds au mois de septembre 2014, et attiré au-delà de 23 M\$ pour la fondation de l'Université Bishop's. Quoique la plupart des dons sont

dédiés à des fins précises, nous utiliserons 5 M\$ pour rénover nos résidences, et un autre 5 M\$ pour rénover notre bibliothèque, ce qui réduira l'impact de ces rénovations sur notre budget de fonctionnement.

- c. Tout en contrôlant nos dépenses, nous avons maintenu nos activités d'enseignement et nos services aux étudiants et à la communauté.
- d. Nous avons conclu une entente avec nos employés pour partager le financement du déficit du régime de retraite de Bishop's. Les membres du régime assument maintenant 40% des contributions à l'amortissement du déficit.
- e. Nous avons négocié avec nos employés des modifications au régime de retraite qui ont eu pour effet de baisser des coûts de service courants de 5,6 % de la masse salariale. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2013, et les actuaires du régime estiment qu'elles ont réduit les coûts de service courant assumés par l'Université d'environ 675 000 \$ dès 2013.
- f. Nous avons implanté un système géothermique de provision d'énergie qui, en plus de réduire la production de gaz à effet de serre et l'utilisation d'eau potable, a réduit les coûts d'énergie de plus de 400 000 \$ par année.
- g. Nous avons conclu en 2012 de nouvelles conventions collectives avec nos professeurs et nos employés de soutien sans conflit de travail.

Nous avons constaté les résultats financiers suivants:

- ♦ Nous avons respecté les objectifs visés dans notre plan de redressement pour les exercices 2008-09 à 2011-12, en l'occurrence des déficits de 2,8 M\$, de 2,4 M\$, de 1,4 M\$ et de 428 000 \$.
- ♦ Grâce au contrôle des dépenses, à l'augmentation de l'effectif étudiant à un rythme plus rapide que prévu, au report de dépenses administratives et au maintien du niveau de contribution de notre fondation, l'Université a réussi à équilibrer son budget de fonctionnement pour l'année 2013-14 sans recours à la bascule, et ce, malgré la compression de la subvention de fonctionnement de 5,2 % au cours de l'année fiscale.
- ♦ Nous avons contrôlé la croissance du déficit accumulé (avant PCGR) du fonds de fonctionnement, qui ne s'élevait qu'à 4,3 M\$ à la fin de l'exercice 2013-14, soit 8,9 M\$ de moins que prévu dans le plan de redressement conclu avec le Ministère.

Équité salariale

Un groupe de travail établi avec nos employés de soutien sous la convention collective de 2010 a revu la classification des postes afin d'assurer que notre politique salariale reste en conformité avec la loi sur l'équité salariale et les principes d'équité interne.

À la conclusion des travaux du groupe, nous étions fiers de constater que nous avons fait évoluer notre politique salariale pour les employés de soutien en conformité avec la loi sur l'équité salariale : les ajustements requis par la loi étaient évalués à seulement 0,5 % de la masse salariale.

La nouvelle classification des postes recommandée par le groupe de travail a été implantée, avec ajustements salariaux, au cours de l'année 2012-13. Nous avons convenu avec l'APBU, le syndicat

qui représente nos employés de soutien, que les salaires seraient augmentés sur une période de quatre ans, afin de respecter nos contraintes budgétaires.

Régime de retraite

Nous avons constaté un déficit de 24,5 M\$ lors de l'évaluation triennale de notre régime de retraite du 30 juin 2014, et ce en dépit d'une série de modifications au régime en 2013 qui ont baissé les coûts d'exercice de 25 %. Ce déficit a un impact important sur les membres du régime ainsi que sur notre budget de fonctionnement : les membres et l'Université contribuent chaque année environ 6 M\$ au régime pour défrayer les coûts d'exercice et l'amortissement du déficit.

Nous appuyons sans réserve l'élaboration d'un cadre législatif qui pourrait mener à des solutions qui respectent davantage l'équité intergénérationnelle que celles que nous pouvons implanter aujourd'hui.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

En dépit des résultats financiers plutôt encourageants entre 2009 et 2013, l'Université Bishop's fait toujours face à des défis financiers de taille.

Compressions 2012-13 à 2015-16

À l'instar de tous les secteurs publics, le secteur de l'enseignement supérieur a subi depuis 2012 plusieurs compressions. Nous appuyons le but d'assainir les finances du Québec, mais force est de constater que le cumul d'une série de compressions équivalant à environ 10 % des subventions de fonctionnement des établissements présente des défis importants pour tous les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

De plus, les augmentations des droits de scolarité escomptées pour les années 2012-13 à 2016-17 ont été annulées. Le manque à gagner pour Bishop's est évalué à un peu plus de 2 M\$ par année à partir de 2016-17.

Budget de fonctionnement

Pour l'Université Bishop's, qui était déjà en mode austérité depuis 2008, les compressions ont créé une crise. Nous avons réussi à atteindre les objectifs de notre plan de redressement 2008 et à équilibrer notre budget en 2013-14 en reportant des dépenses, y inclus des dépenses stratégiques pour pallier à l'entretien différé de nos résidences, pour mettre au point notre bibliothèque et en technologies de l'information. Nous ne pouvons plus continuer de le faire.

Nous ne voulons pas, et nous ne pouvons pas, continuer d'accroître nos effectifs étudiants au même rythme qu'au cours des six dernières années. La formule de financement des universités, qui donne plus de poids aux programmes de 2^e et 3^e cycle et aux programmes professionnels, pose un défi de taille pour notre mission d'enseignement de premier cycle et notre modèle de « liberal education » dispensé en petits groupes dans une université résidentielle.

Nous avons réussi à équilibrer notre budget en reportant des dépenses, y inclus des dépenses stratégiques. Nous ne pouvons pas continuer de le faire. Au cours de cette année, nous devons travailler avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science afin de mettre l'Université sur une piste qui permette d'assurer sa viabilité financière.

Efficacité des opérations

Une analyse des salaires moyens pour huit catégories d'employés dans huit universités québécoises (UQAT, UQAC, UQO, UQAR, UQTR, Concordia, Université de Sherbrooke et Bishop's, données de 2011-12) révèle que les salaires moyens à l'Université Bishop's sont à ou en deçà de la moyenne pour le groupe.

Une analyse des effectifs administratifs dans quatre universités de taille modeste (données recensées sur les sites web à l'automne 2014) révèle que nous avons moins de personnel administratif que les autres petites universités.

Avec l'aide de Raymond Chabot Grant Thornton, nous avons complété un diagnostic de nos entreprises auxiliaires. En fonction des priorités établies par le diagnostic, nous examinons les possibilités pour dégager des revenus additionnels de l'opération du centre sportif et des opérations sur le campus au cours de l'été.

Nous avons également analysé nos opérations académiques. Les données recensées seront examinées pour identifier des occasions d'augmentation de revenus ou de réductions de coûts.

Financement des universités de taille modeste

Les universités de taille modeste font face à des défis financiers particuliers, en raison des coûts fixes associés à l'opération d'une université et des possibilités restreintes d'économies d'échelle.

La formule de financement actuelle prévoit un financement additionnel, des enveloppes dédiées aux universités de taille modeste sises en région, pour permettre aux établissements de faire face à ces défis. Une analyse de ces enveloppes démontre que, depuis au moins 2001-02, l'Université Bishop's a reçu une part beaucoup moins importante de ces enveloppes que les cinq autres établissements qui en bénéficient.

Nous travaillons avec le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour bien comprendre les règles de distribution de ces enveloppes et explorer un financement additionnel adéquat et équitable pour notre Université.

III. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Afin de bien servir tous ceux qui s'intéressent à la performance de nos universités, les indicateurs selon lesquels cette performance est évaluée devront tenir compte non seulement de la mission d'enseignement, de recherche et de service à la communauté que poursuivent toutes les universités, mais aussi de la mission particulière de chacun des établissements qui composent le réseau universitaire québécois.

Plusieurs indicateurs de base servant à mesurer la réussite des programmes universitaires de premier cycle sont utilisés depuis la mise en place des premiers « contrats de performance » il y a dix ans. De telles mesures sont importantes, mais nous éclairent peu au sujet de la qualité de l'expérience d'apprentissage de nos étudiants.

Nous proposons que l'évaluation des programmes repose sur les critères qui font partie de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ, ou NSSE en anglais).

Enquête nationale sur la participation étudiante

L'Enquête nationale sur la participation étudiante, créée par des chercheurs de la *University of Indiana*, est actuellement le mode d'évaluation de l'expérience d'apprentissage des étudiants de premier cycle le plus répandu et le plus respecté en Amérique du Nord. Les critères d'évaluation, qui ont fait l'objet d'études rigoureuses, sont basés sur la participation de l'étudiant à un certain nombre d'activités pédagogiques et parascolaires qui correspondent avec la réussite.

Selon les résultats pour les universités canadiennes du sondage ENPÉ de 2013, Bishop's se classait globalement deuxième au Canada, derrière l'Université privée Quest. De plus, nous étions parmi les neuf premières sur les quatre indicateurs globaux dans lesquels les résultats du sondage sont maintenant regroupés : le défi académique, l'apprentissage avec les pairs ; l'interaction entre étudiants et professeurs ; l'ambiance sur le campus.

Prix 3M pour l'excellence en enseignement supérieur et le leadership

Chaque année, la Société pour l'avancement de la pédagogie en enseignement supérieur octroie dix prix 3M à travers le Canada à des enseignants sélectionnés pour l'excellence et le leadership en enseignement au niveau universitaire ainsi que dix autres à des étudiants qui ont démontré un leadership extraordinaire dans le cadre de la vie étudiante.

Jessica Riddell, Ph.D., professeure agrégée au Département de langue et littérature anglaises à l'Université Bishop's, était récipiendaire d'un des prix 3M en 2015.

De plus, Jason Earl, étudiant de 3^e année en sciences de l'éducation, a gagné l'un des dix prix étudiants 3M la même année.

Nous sommes très fiers du fait que l'Université Bishop's était parmi seulement trois universités au Canada où une enseignante et un étudiant se sont vus octroyer des prix prestigieux 3M.

IV. VIABILITÉ FINANCIÈRE ET DROITS DE SCOLARITÉ

DROITS DE SCOLARITÉ, ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET CANADIENS HORS QUÉBEC

En réfléchissant aux principes qui doivent régler les droits de scolarité pour étudiants internationaux et canadiens hors Québec, nous devons rester conscients de la mission universitaire, du fait que le savoir n'a pas de frontière, et du fait que les étudiants d'ailleurs viennent enrichir nos communautés universitaires et contribuer au rayonnement de la société québécoise.

Quel que soit notre point de vue sur le juste niveau des droits de scolarité à exiger aux étudiants québécois, les droits de scolarité pour les étudiants internationaux dépendent de facteurs différents. Nous ne nous attendons pas à ce qu'Hydro Québec vende son électricité à rabais en dehors du Québec, et le même principe devrait s'appliquer aux droits de scolarité pour les étudiants internationaux qui viennent étudier au Québec. Nous étions tout à fait d'accord avec la décision en 2008 de déréglementer les droits de scolarité pour les étudiants internationaux de premier cycle dans six disciplines. Nous croyons qu'il faudrait maintenant étendre la déréglementation, sur le même modèle, à tous les étudiants internationaux de premier cycle, quel que soit leur domaine d'étude.

La première étape vers cette dérèglementation est l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants internationaux de premier cycle actuellement exemptés du forfaitaire pour atteindre le niveau des droits exigés des étudiants canadiens hors Québec. Il est essentiel, afin d'inciter les établissements à attirer davantage d'étudiants internationaux à étudier au Québec, que les universités qui accueillent des étudiants internationaux puissent conserver les droits de scolarité que ceux-ci paient.

En ce qui concerne les étudiants canadiens résidant en dehors du Québec, nous devons adopter des politiques sur les droits de scolarité qui respectent les principes de réciprocité et d'équité, tout en assurant la capacité de nos universités de concurrencer à l'échelle canadienne.

V LES DÉFIS À RELEVER

Au cours des dernières décennies, les structures de financement des universités canadiennes ont incité les universités à accorder une importance grandissante à la formation de deuxième et troisième cycles aux dépens de la formation de premier cycle. Les universités sont poussées par ces incitatifs financiers à opter pour une augmentation du nombre d'étudiants inscrits, parfois dans des circonstances qui pourraient nuire à la qualité de l'enseignement au baccalauréat.

Les défis auxquels les Québécois seront confrontés au cours des décennies à venir sont en large mesure imprévisibles. Afin de nous assurer de former nos jeunes pour relever des défis inconnus, il faut maintenir, voire rehausser, la qualité de la formation de premier cycle, ainsi que le choix de modèles de formation que nous leur offrons. La mise en valeur de la formation de premier cycle est un investissement qui rapportera certainement à long terme.

La plupart des diplômés de premier cycle ne poursuivront pas des études supérieures ; ils débiteront plutôt leur vie adulte dans un contexte où des habiletés d'apprentissage sont essentielles pour leur réussite. Dans un tel contexte, l'éducation de premier cycle se doit d'être la plus complète possible. De plus, la qualité de la formation de premier cycle a une influence directe sur la qualité des formations de deuxième et troisième cycles. En lésinant sur la formation au baccalauréat, nous créons des lacunes que nos diplômés doivent éventuellement combler afin de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Aux États-Unis, où les universités offrant une formation de premier cycle sont beaucoup plus nombreuses et mieux connues, celles-ci produisent, toutes proportions respectées, deux fois plus de doctorats en sciences pures et sociales que le font les grandes universités comme Berkeley ou MIT¹. Bref, tout semble indiquer qu'une formation de premier cycle de qualité constitue le meilleur tremplin pour les scientifiques et les chercheurs de l'avenir sur lesquels notre santé économique dépend autant.

Si nous croyons vraiment que nous devons au Québec faire de l'éducation notre première priorité, il faudra créer des forums pour débattre de façon rigoureuse et avancer notre compréhension des

¹ <http://www.norc.org/NR/rdonlyres/ADA68082-6FD6-4A18-8043-CD885E390298/0/sed2003.pdf>

Hoffer, T.B., L. Selfa, V. Welch, Jr., K. Williams, M. Hess, J. Friedman, S.C. Reyes, K. Webber, and I. Guzman-Barron. 2004. *Doctorate Recipients from United States Universities: Summary Report 2003*. Chicago: National Opinion Research Center

grandes questions entourant la qualité de la formation de niveau universitaire ainsi que le financement des établissements qui la prodiguent. Nous devons réfléchir à des enjeux tels que :

- le niveau de financement que nous devons assurer à nos établissements afin qu'ils puissent offrir une formation de qualité mondiale, quelle que soit leur mission particulière ;
- comment partager l'obligation de fournir ces ressources entre l'état, les étudiants et leur famille, et les autres secteurs de la société ;
- quels sont les catégories de coûts fixes qui devraient être financés quel que soit la taille de l'établissement ; et
- le meilleur moyen d'assurer un financement adéquat pour les petites universités telles que Bishop's.